

Échange Universitaire entre l'IUT Michel de Montaigne et l'Université du Québec à Montréal

Procédures d'inscription **à l'échange bilatéral universitaire**

1. Échange bilatéral universitaire entre l'IUT Bordeaux III et l'Uqàm

a. Entente universitaire

Le programme d'échange universitaire bilatéral est né d'une entente établie entre le programme Animation et Recherches Culturelles (ARC) de l'Uqàm, et la Licence professionnelle Intervention Sociale, spécialité Coordination de projets en développement social et culturel. Il permet à certains étudiants acceptés en licence d'effectuer un échange de six mois à un an en ARC à l'Uqàm.

b. Description du programme ARC

Le programme en Animation et Recherche Culturelles aborde l'étude de l'action culturelle à partir de quatre domaines qui structurent ce champ d'intervention : le domaine théorique des rapports reliant l'art et la culture à la société, le domaine politique des rapports existant entre l'État ou le marché et la culture, le domaine sociologique des contextes et des enjeux de l'action culturelle, le domaine historique et pratique de l'action culturelle tournée vers le développement culturel et local.

Ce programme a pour objectifs spécifiques de former des professionnels de niveau universitaire capables d'animer des groupes, de diffuser la culture, de promouvoir l'initiative culturelle dans le sens de la démocratisation de la culture artistique et de la reconnaissance des cultures minoritaires ; capables de travailler au développement culturel au niveau national, régional ou local dans le sens du changement, de la reliance sociale et de l'amélioration de la qualité de la vie.

c. Le système universitaire québécois.

Au Québec, le système universitaire est différent. La licence est appelée baccalauréat. Il s'effectue sur une durée de trois ans. Chacune de ces années se divise en deux sessions principales (quatre mois) : la session d'automne et la session d'hiver. La licence professionnelle correspondrait donc à la troisième année du baccalauréat.

A chaque session, les cours sont choisis par les étudiants. L'année n'est donc pas prédéfinie par un programme spécifique. C'est à l'étudiant de sélectionner les cours selon leurs intérêts et leurs orientations

professionnelles. Une session comprend au maximum cinq cours, ce qui représente quinze heures par semaine.

Les cours choisis par l'étudiant en échange doivent être justifiés selon les enseignements existants en licence professionnelle. Ces choix devront être approuvés par le directeur de la licence professionnelle.

e. Le stage

Le stage de quatorze semaines obligatoire en licence professionnelle peut être fait au Québec. Cependant, le mémoire devant être rédigé durant l'été, il est fortement conseillé de commencer son stage pendant la session d'hiver à savoir vers février/mars. Vous pourrez réaliser entre 10 à 15 heures durant la semaine, puis suivre le stage à temps plein dès la fin des cours durant le mois de mai, de juin, voir de mi-juillet.

La réalisation du mémoire sera suivie tout au long de votre stage par votre maître de mémoire. Des cours vous seront préalablement envoyés durant la session d'automne expliquant quelle démarche de chercheur adopter. Le livre de Weber et Beaud, *Guide de l'enquête de terrain*, éditions La Découverte, est un très bon repaire préalable.

2. Procédure d'inscription

Voici les démarches à suivre pour réaliser cet échange universitaire.

➤ **Février-Mars**

Inscription au CROUS.

➤ **Avant le 1er avril**

Inscription à l'université du Québec à Montréal (Uqàm).

Envoyer son dossier avec relevé de notes, lettre de motivation, CV, deux lettres de recommandation de professeurs universitaires, lettres de recommandation de stages.

Inscription à l'Uqàm: http://www.international.uqam.ca/Pages/ech_bila_form.aspx

Choix des cours : <http://www.arc.uqam.ca/programme.html>

Description du programme :

http://www.regis.uqam.ca/prod/owa/rwe_html_pkg.frameset?p_in=/prod/owa/pkg_wpub.affiche_prog_desc?P_prog=7082

➤ **Avril-Mai**

Déposer un dossier pour rentrer en licence professionnelle.

Le compléter avec CV, lettre de motivation, lettres de recommandation, bulletin de notes et un projet de départ pour le Québec, les cours choisis à l'Uqàm à mettre en relation avec les cours de l'IUT Bordeaux III, les motivations liées à l'échange, ainsi que les sources de financements envisagées.

Inscription Licence: http://www.iut.ubordeaux3.fr/site/jsp/site/Portal.jsp?page_id=80

➤ **Début Mai**

Réception de la lettre d'acceptation de l'échange par l'Uqàm.

Suite à cette lettre, déposez une demande de Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) au gouvernement québécois. Il est nécessaire de justifier une certaine somme d'argent qu'il est possible de prouver grâce à ses propres ressources, ou au soutien d'un membre de la famille ou d'un ami.

Demande CAQ : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/caq-electronique/index.html>

➤ **Mai**

Préparation du dossier Aquimob. Justificatif de deux ans d'études effectuées à la suite dans une université girondine, justificatif de certificat de scolarité des frères et soeurs s'il y en a, revenu fiscal...

Aquimob : <https://www.aquimob.fr/inscription/pdf/Brochure.pdf>

➤ **Juin**

Entretien oral pour l'entrée en licence.

➤ **Juillet**

- Résultat d'acceptation à la licence pro.
- Réception du CAQ. Demande du Visa d'étude à l'ambassade canadienne.
- Réception de la réponse pour la bourse. Nécessité de prendre des documents qui justifieront l'année passée à l'Uqàm: Justificatif d'arrivée au Québec devant être signé et tamponné dès notre première semaine au Québec, et justificatif de départ du Québec devant être signé lors de la fin du cursus scolaire.

Document réalisé par Laetitia Erny, ancienne étudiante en licence pro ayant effectué l'échange universitaire entre l'IUT Bordeaux III et l'Uqàm. Pour tous renseignements complémentaires: erny.laetitia@gmail.com.